

cy, où il doit, demain, représenter le gouverne-

Conseil des Ministres

Paris, 19 juin. — Les Ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le texte de la note communiquée, à la presse, à l'issue de la délibération :

VOYAGES PRÉSIDENTIELS
Le Président de la République a annoncé qu'il se rendait au Havre les 17 et 18 juillet. Il ira, le 30 juillet, à Cherbourg, pour recevoir la visite de l'Empereur de Russie. Dans ces deux voyages, M. Fallières sera accompagné par plusieurs membres du gouvernement.

CATASTROPHE DES PROTÈS
M. Cruppi, ministre du Commerce, a fait approuver un projet autorisant le gouvernement à protéger, dans le cas de mobilisation de l'armée, de sécheresse, de calamité publique ou d'interruption des services publics, par décret rendu en Conseil des Ministres, les délais dans lesquels doivent être faits les protès et les autres actes destinés à conserver les recours, pour toutes les valeurs négociables.

LES AFFAIRES DE GRÈTE
M. Pichon, Ministre des Affaires étrangères, a entretenu ses collègues des affaires extérieures en cours notamment de celle de l'Égypte.

LES INSCRITS MARITIMES
Les ministres se sont enfin occupés de la grève des inscrits maritimes, et du projet sur le monopole de pavillon. M. Alfred Picard répondra, lundi, à la question de M. Allemane sur l'arbitrage en matière de conflit, entre armateurs et inscrits maritimes.

INFORMATIONS

Le préfet Boudot et M. Clémenceau
Paris, 19 juin. — M. Clémenceau a reçu, cet après-midi, M. Jullien, avocat de M. Boudot, préfet des Hautes-Alpes, qui a demandé à être entendu au sujet du récent procès plaqué à Toulouze.

Le départ de la mission extraordinaire ottomane
Paris, 19 juin. — M. Clémenceau, président du Conseil, a reçu, ce matin, en visite de congé, Moukhtar pachà, chef de la mission extraordinaire ottomane.

La question Barès
Paris, 19 juin. — C'est lundi que M. Maurice Barès, député U.R., posera sa question sur les suicides des lycéens.

Les poursuites contre le syndicat des P. T. T.
Paris, 19 juin. — Les poursuites à l'interdit contre les signataires des statuts du syndicat des P. T. T. déposés à la Préfecture de la Seine n'ont pas encore reçu commencement d'exécution, le Parquet n'ayant pris aucune décision à ce sujet.

M. Ruau malade
Paris, 19 juin. — M. Ruau, ministre de l'Agriculture, atteint d'une forte grippe, est obligé de garder la chambre.

Le grand duc Boris à l'Élysée
Paris, 19 juin. — Le grand duc Boris de Russie a rendu visite au président de la République. Le grand duc a été reçu avec le cérémonial d'usage.

Le concours des animaux reproducteurs
Paris, 19 juin. — M. Fallières a visité samedi après-midi, le concours d'animaux reproducteurs de diverses espèces chevalines et bovin, organisé au Champ de Mars.

Les poursuites contre le cardinal Andrieu
Mende, 19 juin. — Mgr l'évêque de Mende a envoyé un cardinal Andrieu son adhésion à la déclaration apostolique et à l'apostolique qu'il a faite devant le juge d'instruction.

La marque de la chartrreuse
Caen, 19 juin. — La Cour d'appel a rendu ce matin un arrêt par lequel elle refuse l'équateur aux jugements des tribunaux français, reconnaissant la propriété de la marque de la Chartrreuse à l'États français et à son représentant, M. Lecouturier, liquidateur.

M. Hervé compasé à Thiers
Thiers, 19 juin. — Cinq cents personnes ont envahi la salle où M. Gustave Hervé donnait une conférence antimilitariste, et l'empêchèrent de parler.

L'interdiction des promotions à Orléans
Orléans, 19 juin. — Le maire de Orléans a pris un arrêté interdisant les promotions religieuses en raison de leurs graves inconvénients et des contre-manifestations qui pourraient se produire.

Diplomate condamné à mort
Berlin, 19 juin. — Le secrétaire de la légation d'Allemagne à Santiago, Beckers, qui déroba 25.000 piastres, assassina le portier chilien et incendia la chancellerie, a été condamné à mort.

Le trafic des grâces
Paris, 19 juin. — M. le juge d'instruction André a continué samedi après-midi, le dépeillement des papiers saisis au domicile du capitaine Marix. Les lettres émanant de personnes appartenant au monde politique, au monde intellectuel et administratif. On y a même trouvé des pièces de vers dédiées au capitaine Marix, qui a été appelé à fournir des explications sur tous ces documents.

LE TRAFIC DES GRACES
Le capitaine Marix à l'instruction. — Il veut se débarrasser aux interrogatoires du juge d'instruction
Paris, 19 juin. — M. le juge d'instruction André a continué samedi après-midi, le dépeillement des papiers saisis au domicile du capitaine Marix. Les lettres émanant de personnes appartenant au monde politique, au monde intellectuel et administratif. On y a même trouvé des pièces de vers dédiées au capitaine Marix, qui a été appelé à fournir des explications sur tous ces documents.

Congrès Régional à Lille

DES ŒUVRES D'ASSISTANCE, DE PRÉVOYANCE ET D'ASSURANCES SOCIALES ET DES JARDINS OUVRIERS

TROISIÈME JOURNÉE. --- Retraites ouvrières par participation Accidents du travail au point de vue industriel et au point de vue mutualistes Les retraites mutualistes

La troisième journée du Congrès des Œuvres sociales a débuté le matin, à neuf heures, par une assemblée plénière consacrée à liquider les questions du groupe II (mutualité) et du groupe III (assurances sociales).

Les congressistes ont reçu, à leur arrivée, un tableau résumant le résultat de l'enquête sociale sur les retraites ouvrières, en ce qui concerne l'obligation.

La séance est ouverte par M. Dubron, qui donne connaissance d'une communication de M. le Préfet du Nord, informant les congressistes que M. le Président de la République remercie le Congrès du télégramme par lequel, au début de ses travaux il lui a présenté ses hommages de respectueux dévouement.

M. Dubron remercie et exprime ses regrets de n'avoir pu assister la veille à la séance où ont été abordées les questions de la protection de l'enfance et de la maternité. Il est été heureux de fournir sur ce qui se pratique à Tournai et à Valenciennes, des indications qui ont servi de point de départ pour éclairer les congressistes.

Après avoir montré qu'il n'est pas possible de donner à la retraite ouvrière par participation le caractère d'une véritable assurance sociale, M. Dubron a exposé l'organisation qu'il a combinée avec son fils pour utiliser l'acte général de la maison Peugeot. Il se est adressé à la Compagnie l'Urbaine qui leur a concédé des conditions avantageuses pour établir des polices d'assurance pour chaque membre du personnel, au nombre de 1.322. Ces polices établies, il y est ajouté chaque année la part de bénéfices attribuée, quand, bien entendu, il y a bénéfice. Une autre maison s'est associée à l'œuvre.

M. Dubron recommande le principe de l'institution qui peut être appliquée avec les modifications nécessaires par les mutualités. Il demande les observations des congressistes qui accueillent sa communication par des applaudissements.

M. Houllis, avocat, signale également la constitution de sociétés anonymes dans lesquelles des parts de jouissance sont réservées aux ouvriers pour leur constituer des rentes viagères.

M. de Lauwereyns demande au Congrès d'adopter à son approbation une motion, en adoptant un vœu tendant à louer et recommander ce qui est pratiqué à la maison Peugeot. Il ajoute que cette triple signification doit être donnée à ce vœu en félicitant M. Fablot, le gérant de cette maison, ainsi que M. Dubron et son fils.

Le Congrès ratifie la proposition de M. de Lauwereyns.

FAITS DIVERS

TRAGIQUE PARTIE DE CANOT
Paris, 19 juin. — Un soldat du 104<sup>e</sup> de ligne, M. Ernest Henri, en garnison à Paris, était allé hier, en compagnie de deux de ses amis, au Parc aux Minimes pour une partie de canotage.

M. Ernest Henri était marié et père de deux enfants. Sa jeune femme habite rue de la Chapelle, à Paris; la mort de son mari la laissa, avec ses deux petits enfants, dans le dénuement le plus complet.

MORT TRAGIQUE D'UN SERGENT A TOULON
Toulon, 19 juin. — On a découvert, au large, le cadavre du sergent Ambroise Bevrus, du 8<sup>e</sup> colonial. L'autorité maritime a ouvert une enquête.

EFFONDREMENT D'UN ÉCHAFAUDAGE
Naples, 19 juin. — L'échafaudage d'une fabrique en construction s'est écroulé.

UN CADAVRE DANS UNE MALLE
New-York, 19 juin. — On a découvert, dans une chambre d'hôtel, une malle contenant le cadavre d'une jeune femme que l'on croit être la fille du général Franz Siegel, qui s'intéressait à des œuvres de missions en Chine.

Les Retraites
La salle se vide petit à petit. On voudrait remettre la question des retraites à la séance de l'après-midi. M. le comte Sabini insiste dans ce sens. Néanmoins, on aborde la discussion.

M. A. Falempin, président de la société de secours mutuels et de retraites de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, lit un rapport relatif aux retraites mutualistes. Il préconise la création des retraites avec le concours de la mutualité. M. Georges Petit fait un exposé complet de la question; après un historique rapide, il étudie les divers projets qui ont été élaborés.

Au nom de la sous-commission, il soumet ce vœu : « Le Congrès de Lille exprime le désir que la prochaine loi sur les retraites ouvrières réserve les intérêts légitimes de la mutualité française ». Les considérants ont ressorti que la mutualité doit jouer un rôle dans la création des retraites, ils préconisent le principe de l'obligation, reconnaissant que le projet de la commission sénatoriale et du gouvernement actuellement en discussion devant le Sénat, donne satisfaction aux desiderata des mutualistes; demandant que les conditions d'agrément à remplir par les sociétés soient déterminées par la loi. Le vœu est ratifié par l'assemblée. La séance est levée à une heure moins le quart.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI Les jardins ouvriers
La séance plénière de l'après-midi est consacrée exclusivement aux Jardins Ouvriers. Les congressistes sont nombreux et comprennent beaucoup de dames, des ecclésiastiques.

La séance est ouverte à deux heures, par M. Maxime Ducroc qui, au nom du comité, remercie les adhérents du groupe 4 du congrès. A la différence des mutualistes, l'œuvre des Jardins Ouvriers n'a ni cadres, ni fédérations.

M. Maxime Ducroc prie M. l'abbé Lemire de prendre la présidence. M. l'abbé Lemire salue MM. Dubron et Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

M. Baquet lit un rapport général sur les jardins ouvriers. Il constate qu'il y en a plus de sept mille trois cents dans la région du Nord. Puis on fournit des renseignements sur ce qui a été fait dans les Ardennes, dans l'Aisne, à Chantilly.

Sur la proposition de M. Leborgne, est adopté un vœu demandant que les jardins ouvriers ne soient pas compris dans l'évaluation de la valeur locative des maisons qualifiées à bon marché. Les représentants des œuvres des jardins ouvriers, dans quantité de communes, disent chacun ce qui a été fait dans leur commune. Le président les interroge sur l'avenir de leur œuvre.

M. Desbâche, de Creil, émet un vœu demandant que dans les programmes scolaires soit inscrit l'enseignement des principes d'agriculture et d'horticulture et que, pour cet enseignement, les jardins

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE A NICE
Nice, 19 juin. — Une affaire d'espionnage a été découverte. Le directeur d'une société immobilière, M. Loeffler, a levé le pied. On aurait trouvé chez lui des pièces intéressantes à la défense nationale.

LE PRINCE ROLAND BONAPARTE
Cambridge, 19 juin. — Le prince Roland Bonaparte est nommé docteur en science de l'Université de Cambridge.

Nouvelles Régionales
LES PÊCHEURS D'ISLANDE DE GRANELLEN
NORVÈGE - L'Islande - France - du port de Gravelines, est partie sur les lieux de pêche en Islande. L'équipage est au complet.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD
Le conseil départemental d'hygiène du Nord s'est réuni le mercredi 16 juin, sous la présidence de M. le Préfet. Il a nommé d'abord deux commissions chargées d'examiner les causes d'insalubrité de canal de Roubaix et une demande à l'effet d'installer une usine pour la fabrication du vernis à Saint-André.

UN ACCIDENT MORTEL A VREDE
Un renversement de charrette, un charretier, Albert Vilain, 55 ans, s'est tué en descendant en bas de son chariot.

UNE SOIREE DE GALA DES ÉTUDIANTS DE L'ÉPIAT, A LILLE.
Samedi soir, les membres de l'Union des Étudiants de l'ÉPIAT ont donné leur fête annuelle de gala, place Schœlcher. Les invités avaient tenu à venir nombreux à ce spectacle-concert, dans le succès fort apprécié.

LE PROPRIÉTAIRE MARIAGE DE L'EX-AMIE D'ADRIEN POBLET A LAZARVILLOUX
L'ancien ministre de l'Intérieur, M. Léonine Mouton, l'ancien chef de la bande Polet, guillotine à Brétigny le 11 janvier, se maria prochainement, dit-on, avec un jeune homme de 27 ans, domicilié à Hazebrouck. On annonce que les deux jeunes gens ont été mariés le 10 juin, dans la chapelle de la paroisse de Hazebrouck.

UNE GIGANTE MORTELLE A LILLE
Samedi matin, vers neuf heures, Charles Cahy, 36 ans, copieur, domicilié à Templemars, est tombé du toit de la maisonnette Marie-Marguerite d'une hauteur de quatre mètres. Il a été transporté à l'hôpital avec une fracture de la cuisse gauche et mourut peu après des suites de complications.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
ROUBAIX, samedi 19 juin.
2 heures soir, 15<sup>e</sup> au-dessus de zéro, 77<sup>e</sup>, beau temps.
6 heures soir, 15<sup>e</sup> au-dessus de zéro, 75<sup>e</sup>, beau temps.
Dimanche, 20 juin.
Minuit, 14<sup>e</sup> au-dessus de zéro, 77, beau temps.
2 h. matin, 14<sup>e</sup> au-dessus de zéro, beau temps.

MEETING ROYALISTE A PARIS
Paris, 19 juin. — Le congrès de l'Action Française s'est terminé par un meeting à la salle Wagram. L'assistance était nombreuse. M. Jules Lagrange a prononcé un discours qui a été très applaudi. Un ordre du jour a été voté, acclamant le royaume.

Les Accidents du Travail

M. Arremberg, dans un rapport adressé à la commission des accidents du travail, a constaté que le nombre de victimes des accidents de travail, en France, est en constante augmentation.

M. Léon Jung, secrétaire-adjoint de la Mutualité des Anciens sous-officiers de Roubaix, constate aussi les abus, mais se borne à demander une modification de la loi.

M. Deleu, de Tournai, étudie également la question des accidents de travail au point de vue des sociétés de secours mutuels auxquelles les indemnités de ce fait, créent une situation préjudiciable. Il demande, par suite, la suppression des indemnités pour accidents de travail pour éviter le cumul avec le demi-salaire octroyé par les Compagnies d'Assurances au bon du patron.

M. Binet, président de la Mutualité de Tournai, qui a précédé la commission et qui a déjà étudié la question, dépose le rapport de cette commission.

M. de Lauwereyns met la question à point en soulignant les deux aspects de la question: le point de vue social et le point de vue mutualiste. Au point de vue mutualiste, deux vœux sont proposés et adoptés. Le premier tend à ce que les sociétés de secours mutuels continuent à payer les indemnités en cas d'accidents en fixant un maximum pour l'indemnité totale. Le second tend à ce que le législateur fasse partir sans distinction, l'indemnité du lendemain de l'accident.

Pour le groupe III, M. de Lauwereyns fait adopter deux vœux tendant: 1<sup>o</sup> à ce que le législateur étudie attentivement les moyens de mettre fin aux abus signalés partout; 2<sup>o</sup> à ce que la loi étende sa protection aux ouvriers agricoles et, autant que possible, aux malades industriels.

Les Rapports
La salle se vide petit à petit. On voudrait remettre la question des retraites à la séance de l'après-midi. M. le comte Sabini insiste dans ce sens. Néanmoins, on aborde la discussion.

M. A. Falempin, président de la société de secours mutuels et de retraites de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, lit un rapport relatif aux retraites mutualistes. Il préconise la création des retraites avec le concours de la mutualité. M. Georges Petit fait un exposé complet de la question; après un historique rapide, il étudie les divers projets qui ont été élaborés.

Au nom de la sous-commission, il soumet ce vœu : « Le Congrès de Lille exprime le désir que la prochaine loi sur les retraites ouvrières réserve les intérêts légitimes de la mutualité française ». Les considérants ont ressorti que la mutualité doit jouer un rôle dans la création des retraites, ils préconisent le principe de l'obligation, reconnaissant que le projet de la commission sénatoriale et du gouvernement actuellement en discussion devant le Sénat, donne satisfaction aux desiderata des mutualistes; demandant que les conditions d'agrément à remplir par les sociétés soient déterminées par la loi. Le vœu est ratifié par l'assemblée. La séance est levée à une heure moins le quart.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI Les jardins ouvriers
La séance plénière de l'après-midi est consacrée exclusivement aux Jardins Ouvriers. Les congressistes sont nombreux et comprennent beaucoup de dames, des ecclésiastiques.

La séance est ouverte à deux heures, par M. Maxime Ducroc qui, au nom du comité, remercie les adhérents du groupe 4 du congrès. A la différence des mutualistes, l'œuvre des Jardins Ouvriers n'a ni cadres, ni fédérations.

M. Maxime Ducroc prie M. l'abbé Lemire de prendre la présidence. M. l'abbé Lemire salue MM. Dubron et Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

M. Baquet lit un rapport général sur les jardins ouvriers. Il constate qu'il y en a plus de sept mille trois cents dans la région du Nord. Puis on fournit des renseignements sur ce qui a été fait dans les Ardennes, dans l'Aisne, à Chantilly.

Sur la proposition de M. Leborgne, est adopté un vœu demandant que les jardins ouvriers ne soient pas compris dans l'évaluation de la valeur locative des maisons qualifiées à bon marché. Les représentants des œuvres des jardins ouvriers, dans quantité de communes, disent chacun ce qui a été fait dans leur commune. Le président les interroge sur l'avenir de leur œuvre.

M. Desbâche, de Creil, émet un vœu demandant que dans les programmes scolaires soit inscrit l'enseignement des principes d'agriculture et d'horticulture et que, pour cet enseignement, les jardins

modèles soient mis à la disposition des instituteurs par les municipalités. Ce vœu soulève quelques observations et est adopté.

Des renseignements sont fournis aussi sur diverses œuvres qui ont été créées dans les jardins ouvriers. On fait remarquer que les instituteurs appartiennent à toutes les classes, toutes les opinions, à toutes les professions. Des explications sont fournies parfois par M. Lardour, M. le docteur Lancy, M. Rivière, etc.

M. le docteur Calmette émet le vœu que dans chaque œuvre soit établi un casier de service sanitaire, contenant un registre indiquant les états et chiffres de la mortalité des familles disposant des jardins ouvriers, afin de prouver les bienfaits de ces jardins. Ce vœu est adopté, et M. le docteur Calmette promet d'établir un questionnaire roulaie.

M. Vincent, préfet, arrive au cours de cette discussion et est invité à prendre place au bureau. Des indications sont données sur des œuvres qui se juxtaposent à celles des jardins ouvriers, tel l'enseignement ménager pratiqué à Roubaix, à Montigny-Lès-Bains, etc.

M. Maxime Ducroc émet le souhait que les sociétés de secours mutuels emploient leurs fonds disponibles à l'achat de jardins ouvriers. M. le préfet reproche aux sociétés de secours mutuels de vouloir trop capitaliser; il les incite à verser une cotisation annuelle sur leurs ressources, pour la création de consultations obstétricales de chambres d'allaitement. Ainsi on préservera bien des vies.

Le vœu que les œuvres des jardins ouvriers se fédèrent, se groupent autour du Coin de terre et du Foyer de Paris, déclaré d'utilité publique, pour réclamer des subides provenant de l'impôt sur les salles de jeux et le pari-mutuel, est adopté.

M. le docteur Lancy présente un rapport sur les résultats hygiéniques des jardins ouvriers. Sont adoptés toute une série de vœux relatifs à l'hygiène, à donner pour la création de tonnelles, dans des conditions déterminées, à la création de dots territoriaux pour les jardins, à la création de coopératives et œuvres mutualistes pour les œuvres de jardins, à la constitution de dots territoriaux dans les orphelins.

M. Maxime Ducroc dit ce que sera la fête de dimanche. Toutes les œuvres des jardins de l'arrondissement de Lille, y ont été convoquées, dans mille jardins, aménés en partie par les tramways, se rendront au Palais Rameau, où, à trois heures, aura lieu, sous la présidence de M. Loubet, la distribution des récompenses. Il y aura aussi au Palais Rameau, une exposition intéressante.

M. l'abbé Lemire fait approuver le rapport de M. le docteur Lancy qu'il félicite. Après une allocution de M. Vincent, qui rappelle le don de cent mille francs fait récemment par M. Bonjean, M. Dubron ajoute que M. Bonjean a fait don de deux millions pour assurer une retraite aux médaillés militaires.

Après quelques mots du président, la séance est levée à cinq heures et quart.

Les rapports généraux
Les travaux sont repris un quart d'heure après, sous la présidence de M. Dubron, entouré de M. Vincent, le docteur Calmette, etc. Un résumé des travaux est fait par un rapporteur pour chacun des quatre groupes: M. le docteur Qui, pour l'hygiène sociale; M. Duviolier, pour la prévoyance; M. de Lauwereyns de Rosendal, pour l'assurance sociale; M. Baquet, pour les jardins ouvriers.

M. Liégeois-Six, secrétaire général, après avoir rendu hommage à M. Dubron, le président, exprime ses sentiments de gratitude à deux levers du Congrès: MM. Vincent et le docteur Calmette. Il adresse des remerciements à tous ceux qui ont participé à l'organisation, au succès du Congrès. Après une allocution de M. Dubron, qui lui aussi, remercie ceux qui l'ont appelé à la présidence, la séance est levée à sept heures moins le quart.

La soirée de gala de l'Hippodrome
La soirée de gala offerte aux congressistes et aux mutualistes de la région du Nord, avait attiré à l'Hippodrome, une très nombreuse assistance. Au premier rang avaient pris place: MM. Vincent, Dubron et la plupart des membres du bureau du congrès.

L'Hippodrome avait reçu une décoration de bon goût. A l'entrée, des massifs de verdure, dans la salle des motifs illuminés à l'électricité, des trophées de drapeaux.

Le programme était fort bien composé, très varié. On a apprécié les beaux talents de Mlle Louise Massini, Mme Boyer de Laforest, comtesse de l'Opéra, M. R. Flamont, ténor des Concerts Colonne, MM. Daras, de l'Opéra, Accolet, baryton, etc.

On a applaudi chaleureusement aussi le choral des dames amateurs, la lyrique de Fives-Saint-Maurice, et l'Orchestre symphonique lillois. La fête s'est terminée par le chant des mutualistes. Cette soirée très brillante, a obtenu un vif succès.

Ter Bruxelles, au 251<sup>e</sup> 45; 2 Pupilles de Neptune de Lille; 3 Enfants de Neptune de Roubaix; 4 Swimming-Club de Roubaix; 5 Union Sportive Tournaisienne. Les Belges dominent nettement et gagnent de 53 mètres.

Natation de water-polo entre les équipes secondes des P.N.L. et du S.C.R. — M. Hugué, du S.C.R., qui arbitrait la partie, proclame la victoire des Lillois par 5 buts à 1. Lille, plus endurant, a facilement raison de son adversaire qui se défend bien.

Le côté gai de la soirée était la course d'obstacles, qui consistait à passer deux fois au travers d'une tenue et au-dessus d'une barre traversant le bassin. Les Sauteurs, N.S.C., 50 secondes; 2<sup>e</sup> Courbet, B.S.C., 52 s. 25; 3<sup>e</sup> Delannoy, E.N.T., 57 s. 45; 4<sup>e</sup> Pauwels, U.S.T., 1 m. 07 s. 25; De Try et Fibié, destit-heat. Cette course se disputait sur 60 mètres.

Table with 4 columns: THÈRE, New-York, New-Orléans, and Cours de Cloture. It lists various market data and exchange rates.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

L'Exposition de Nancy
L'arrivée de M. Barthou
Nancy, 19 juin. — M. Barthou, ministre des travaux publics, est arrivé à Nancy, en chemin de fer et non en dirigeable, comme il en avait d'abord été question.

Le ministre des Travaux publics, officieusement démentie et tenue secrète jusqu'au dernier moment, a cependant fait se réaliser. Toutes les dispositions avaient été prises pour que M. Barthou, partant de Sartrouville à bord de la Ville de Nancy, y vint atterrir au hangar construit aux portes de la ville, mais ce matin, le pilote, M. Kapferer, venait exprimer ses regrets, à M. Barthou, que le ballon ne fut pas en état de partir.

A son arrivée à Nancy, une femme a offert quelques fleurs au ministre, en lui disant : « Je suis socialiste ! » A quoi le ministre répondit : « C'est parfait, tout aussi. Il suffit de s'entendre ! »

Ce soir, M. Barthou a présidé, à la préfecture un banquet offert par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Au dessert, répondant à plusieurs discours, le ministre a dit :

« Vous êtes près, Messieurs, de la frontière; vous avez vécu des heures douloureuses. Nous, Roubaix, nous sommes près d'une frontière, sans avoir les mêmes sujets de crainte, mais nous sommes, ainsi que vous, vos frères de France, de cœur avec vous. En rappelant le passé, comme en pensant à l'avenir, je bois à vos gloires lointaines, à vos espérances, à la France. »

LES SCANDALES DE LA MARINE
L'affaire Vittone
Toulon, 19 juin. — Le capitaine de frégate Beant, le chef d'escadron de gendarmerie Kervil, et le marchand des loges Schneider, qui s'étaient rendus à Nice, pour persécuter chez M. Vittone, ne sont pas encore rentrés à Toulon.

Le Lézard de James Gales a décidé de se point faire l'indemnité de trois mille francs, et d'en affecter le montant, soit trois mille francs environ, au profit des sinistrés.

Les troubles de terre en France
Marseille, 19 juin. — Le service de la place de Marseille a envoyé ce matin, sur Aix, pour être exécuté par les troupes de la garnison, 30 soldats pris dans le corps d'armée à titre de maraudeurs. Les Lézards de James Gales a décidé de se point faire l'indemnité de trois mille francs, et d'en affecter le montant, soit trois mille francs environ, au profit des sinistrés.

TSAR & KAISER
Après l'ouverture
Neufhausser, 19 juin. — L'empereur est arrivé à dix heures, à bord du « Hohenzollern ». Il part ce soir, à dix heures, pour se rendre à Hambourg, via Berlin.

DANS LE SUD-GRANIS
Enlèvement d'un troupeau par les Bétabiers
Colomb-Béchar, 19 juin. — Les pillards de Tafilalet continuent à former des Djichs. Récemment ces nomades ont constitué une nouvelle harka évaluée à une centaine de cavaliers. On signale que cet important groupe de Bétabiers vient d'enlever un gros troupeau mis au passage par les Ouled Ali, tribus soumises à notre autorité. Les Bétabiers, agissant sans surprise, ont dirigé une vive fusillade sur les bergers, dont un a été tué et deux autres faits prisonniers. Le troupeau a été entièrement saisi.

UNE REUNION DE LA LIGUE DES PATRIOTES A PARIS
Paris, 19 juin. — M. Henri Rochefort a présidé ce soir, une réunion de la Ligue des Patriotes, à l'hôtel des Sociétés Savantes, animée de MM. Paul Déroulède, Maurice Hébert, Charles Benoist et l'amiral Béhéris.

On a donné lecture de trois lettres, dans lesquelles MM. Barris, Gustave de Clugny et Tournade, députés, félicitaient M. le ministre de l'Intérieur, de six mille francs qui ont augmenté leur indemnité parlementaire.

Plusieurs discours ont été prononcés. M. Rochefort a vivement pris à partie M. Leygues. M. Déroulède a développé le programme de la Ligue et s'est élevé contre les méthodes royalistes. M. Marcel Hébert a exprimé le vœu qu'on ne transforme point le collectivisme en machine de guerre contre la République.

Finalement, on a adopté un ordre du jour acclamant le programme républicain et se terminant par les mots : « Vive la République ! Vive la Patrie ! » La sortie s'est effectuée sans incident.

MEETING ROYALISTE A PARIS
Paris, 19 juin. — Le congrès de l'Action Française s'est terminé par un meeting à la salle Wagram. L'assistance était nombreuse. M. Jules Lagrange a prononcé un discours qui a été très applaudi. Un ordre du jour a été voté, acclamant le royaume.

On annonce la mort de M. Simon Vanoverbeke, d'Haarlem, ancien député à Paris, membre du Comité fédéral de France, décédé en son domicile, à Paris, à l'âge de 60 ans.